



SEG - 6 route de la Frasse

Annecy le Vieux

74940 - ANNECY

[rocevasion74@gmail.com](mailto:rocevasion74@gmail.com)

[www.rocevasion.com](http://www.rocevasion.com)

## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Lundi 30 Novembre 2020

Le 30 Novembre 2020, à 19 h 30, les membres de l'association ROC EVASION ANNECY se sont réunis par visioconférence en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président, par mail transmis le 14 Novembre 2020. A la convocation étaient joints l'ordre du jour, l'ensemble du déroulement de la séance avec les pièces correspondantes et toutes indications utiles sur l'organisation de la visioconférence et du vote.

L'Assemblée Générale s'est déroulée dans le cadre spécifique de l'ordonnance 2020-231 en date du 25 mars 2020, prorogée par décret n°2020-925 du 29/07/2020, portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de COVID-19.

Du fait, d'une part, des mesures limitant les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires, d'autre part, du fait que la Mairie d'Annecy nous a informés, par mail en date du 27/10/2020, que les salles communales et ERP étaient fermées, l'Assemblée Générale s'est tenue à huis clos, sans que les membres et personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents physiquement.

Il a été établi une feuille de présence par la secrétaire de séance par inventaire des membres adhérents présents lors de la visioconférence.

L'assemblée était présidée par M. Hughes de CALIGNON, Président de l'association. Il était assisté des autres membres présents du Bureau de l'association : M. Thibaut COUDERT, vice-président, M. Vincent BIC, Trésorier et M. Nicolas GUIDONI, Trésorier-Adjoint, Mme Jacqueline KRAFT, Secrétaire et Mme Hélène SOULAS Secrétaire-Adjointe.

Étaient présents **33** adhérents, soit par ordre alphabétique :

BELLEGO Frédéric, BENARD Xavier, BIARNEX Claire, BIC Vincent, BOFFIN Christophe, BONJOUR Christophe, BONNET Agnès, BROTTIER Bernard, COUDERT Thibaut, de CALIGNON Hughes, DESMARES Céline, DEXPERT Marie, DHERBILLY Baptiste, EDOUARD Sandrine, EDOUARD Juliette, FERROUDJI Tahar, FOREST Antonin, FORTUNE François, GAUDIN Clémence, GEORGE Léane, GUIDONI Nicolas, KRAFT Roger, KRAFT Jacqueline, LEGRAND Véronique, LISET Marie-Christine, POLICARD Régine, POLICARD Hubert, ROUSTAN Julien, SOULAS Hélène, VERGES Pierre, VERGES

Françoise, VEYRAT Jean Paul, YVERNAY Pascal.

Le vote a eu lieu par correspondance, le scrutin était ouvert du Lundi 30 Novembre 2020 à 19h30 au Jeudi 03 Décembre 2020 23h59.

Avaient donné pouvoir **3** adhérents, soit par ordre alphabétique :

DEMS Malika à de CALIGNON Hughes  
KUPPER Nicolas à de CALIGNON Hughes  
PICCHEDDA Delphine à DEXPERT Marie

**40** votes se sont exprimés : 39 (y compris les 3 pouvoirs) avec le formulaire électronique joint à la convocation et 1 par mail.

### **Ordre du Jour**

- 1° - Validation du PV du 18/11/2019.
- 2° - Rapport moral du Président.
- 3° - Rapport d'activités 2019/2020.
- 4° - Présentation des Comptes de Résultats 2019/2020.
- 5° - Impact financier de la crise du COVID-19 sur les budgets 2019-2020 et 2020/2021.
- 6° - Présentation du Bilan Financier au terme de l'exercice 2019/2020.
- 7° - Présentation du Budget Prévisionnel 2020/2021
- 8° - Projet d'activités 2020/2021.
- 9° - Vote du montant de la cotisation 2021/2022.
- 10° - Élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration.
- 11° - Désignation d'Hubert POLICARD comme membre d'honneur
- 12° - Informations et questions diverses

Le Président souhaite la bienvenue aux participants, les remercie de s'être mobilisés et rappelle les modalités et formalités de l'Assemblée Générale et du vote en ligne avec un bulletin par adhérent.

#### **1. Validation du PV du 18/11/2019**

Le PV du 18/11/2019 est approuvé à l'unanimité.

#### **2. Rapport moral du Président**

##### **2.1. Point sur la situation actuelle**

le Président remercie les adhérents pour les nombreux messages d'encouragement reçus des adhérents à destination des instances et des salariés.

Exposé du Président :

« A partir du 16 Mars 2020 le fonctionnement de notre club a été grandement affecté par la pandémie de COVID-19. Elle a touché un certain nombre d'entre nous ainsi que nos proches. Elle

nous a conduits à modifier nos habitudes de vie afin de mieux nous protéger et protéger notre entourage. Nos activités 2019/2020 ont été suspendues pendant 12 semaines, celles de 2020/2021 le sont depuis le 01/11/2020. Certains évènements ou manifestations ont été annulés, malgré le temps passé et l'investissement personnel pour leur préparation. Nous ne pouvons que souhaiter que nos efforts portent leurs fruits et que la situation redeviendra normale, ou proche de la normale, sans trop tarder.

A ce jour, seules les activités en plein air sont autorisées pour les mineurs. Le dernier décret du 27/11/2020 paru suite aux interventions du Président et du Premier Ministre ne précise pas quelles seront les règles de fonctionnement pour la reprise des activités extrascolaires pour les mineurs à compter du 15/12/2020.

Au niveau des instances, la plus grande difficulté a été, et est toujours, de gérer le manque de visibilité, d'arriver à se projeter dans l'avenir, de monter des projets malgré tout, de ne pas se décourager quand les évènements sont annulés, d'adapter le fonctionnement en permanence à l'évolution des nouvelles règles ...

Pour corser le tout ces difficultés interviennent alors que les nouvelles instances continuent à se mettre en place, que l'équipe d'encadrement et son organisation sont en remaniement avec le départ à la retraite d'Hubert.

L'impact financier sera abordé au point n°5 de l'ordre du jour.

Je voudrais remercier l'ensemble des adhérents pour leur confiance renouvelée, qui s'est concrétisée lors des inscriptions qui ont vu le maintien du nombre d'adhérents, confirmant le dynamisme de la demande d'escalade sur notre bassin de vie et l'attraction de ROC EVASION ANNECY. Nous avons comptabilisé environ 30% de nouveaux adhérents dans les inscrits 2020/2021, nous leur souhaitons à tous la plus cordiale des bienvenues. »

Nous rappelons également que le club est une association. Son fonctionnement s'appuie sur l'intervention de professionnels (DE et BE) salariés mais aussi sur l'engagement de tout un tissu de bénévoles qui permettent de faire fonctionner notre organisation. Vous êtes tous appelés à participer d'une manière ou d'une autre à notre fonctionnement (Permanence des séances d'Accès Libre, accompagnement des compétitions, organisation des évènements ...). Encore un grand merci à toutes et tous.

## 2.2 Fonctionnement des instances du club

Le Conseil d'Administration élu n'a pas relâché ses efforts cette année. Depuis notre dernière Assemblée Générale le Conseil d'Administration (13 membres) s'est réuni à 8 reprises, le Bureau (6 membres) à 7 reprises, en associant 3 fois les salariés pour des réunions d'organisation. Les modalités de réunion ont été adaptées en fonction des contraintes sanitaires en cours.

## 2.3 Évolution de l'organisation du club

Lors de la dernière Assemblée Générale, je vous avais annoncé le départ à la retraite d'Hubert pour Septembre 2021. Finalement celui-ci l'a sollicité pour Septembre 2020. Le Conseil d'Administration

a réservé un accueil favorable à sa demande.

Une procédure de recrutement a été engagée à la fin de l'hiver. Compte tenu des candidatures reçues, le profil du poste a évolué d'un poste à temps plein vers deux postes à temps partiels :

- 1 poste Moniteur Compétition – Cours – Équipement des voies. Poste pourvu.
- 1 poste Moniteur Précompétition – Cours – Stages - Équipement des voies. Poste restant à pourvoir.

La candidature de Baptiste DHERBILLY, intervenant précédemment à CORTI-GRIMPE, a été retenue pour le 1° poste. Baptiste a pris ses fonctions le 01/09/2020. Beaucoup d'entre vous ont pu faire sa connaissance et apprécier son professionnalisme, sa motivation et sa gentillesse.

Le 2° poste n'a pas pu être pourvu, plusieurs candidats se sont désistés pour des raisons de rémunération ou de disponibilité. Le Conseil d'Administration a engagé un travail de réflexion sur le sujet. Le recrutement va être relancé.

Pour assurer les missions correspondantes, nous avons fait appel à trois BE indépendants. C'est ainsi que depuis la rentrée le club travaille avec :

- Agnès BONNET pour les cours Enfants du Lundi.
- Martin BAHUAUD pour les cours Ados et Adultes du Mercredi.
- Hubert POLICARD pour les cours Adultes du Mercredi matin, Hubert a gentiment accepté de dépanner le club pour les cours enfants et précompétition du Mardi et Détection du Vendredi.

De chaleureux remerciements aux trois salariés du club, au nom de l'ensemble du Conseil d'Administration, pour leur professionnalisme, leur dévouement et leur engagement sans faille au service du club et de ses adhérents. »

Certains adhérents expriment lors du vote leurs remerciements et leurs félicitations aux instances pour le travail réalisé, particulièrement dans le contexte compliqué de la crise du COVID-19.

L'Assemblée Générale approuve le Rapport Moral du Président à l'unanimité

### **3. Rapport d'activités 2019/2020**

Exposé du Président :

#### **3.1 Adhésions 2019/2020 :**

« Ci-après les tableaux l'évolution du nombre d'adhérents du club sur six exercices. Quelques remarques :

- Les effectifs 2020/2021 sont ceux connus à la date de l'Assemblée Générale, en sachant que les inscriptions ont été suspendues à compter de mi-October 2020.

- La diminution des chiffres entre 2019/2020 et 2020/2021 cache en fait une dynamique positive en faveur de 2020/2021, le nombre d'adhérents 2020/2021 aurait dû être supérieur à celui de 2019/2020 hors reconfinement.
- Léger renforcement du nombre de jeunes inscrits, 225 pour 221.
- Légère diminution (-25) du nombre d'Adultes inscrits, principalement en Accès Libre.
- La proportion adultes/jeunes respectivement 57%/43% évolue vers un rapport 54%/46%, du fait de la diminution, ou du report, du nombre d'inscriptions en Accès Libre.
- La proportion hommes/femmes est quasi à la parité 51%/49%, du fait de l'augmentation du nombre de filles inscrites chez les Jeunes

	<b>Adultes</b>	<b>Jeunes</b>	<b>Total</b>
2015/2016	230	206	<b>436</b>
2016/2017	211	191	<b>402</b>
2017/2018	217	199	<b>416</b>
2018/2019	222	200	<b>422</b>
2019/2020	290	221	<b>511</b>
2020/2021	265	225	<b>490</b>

	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	<b>% femmes</b>	<b>Total</b>
<b>Nombre de licences Adultes</b>	124	93	43%	217
<b>Nombre de licences Jeunes</b>	108	91	46%	199
<b>Année 2017/2018</b>	<b>232</b>	<b>184</b>	<b>44%</b>	<b>416</b>
<b>Nombre d'adhérents Adultes</b>	129	93	42%	222
<b>Nombre d'adhérents Jeunes</b>	114	86	43%	200
<b>Année 2018/2019</b>	<b>243</b>	<b>179</b>	<b>42%</b>	<b>422</b>
<b>Nombre d'adhérents Adultes</b>	161	118	42%	279
<b>Nombre d'adhérents Jeunes</b>	126	106	46%	232
<b>Année 2019/2020</b>	<b>287</b>	<b>224</b>	<b>44%</b>	<b>511</b>
<b>Nombre d'adhérents Adultes</b>	146	121	45%	267
<b>Nombre d'adhérents Jeunes</b>	102	121	54%	223
<b>Année 2020/2021</b>	<b>248</b>	<b>242</b>	<b>49%</b>	<b>490</b>

L'an dernier à la même date nous avons tablé sur une vingtaine d'inscriptions susceptibles d'intervenir en cours d'année. Cette hypothèse, qui s'est trouvée vérifiée, avait servi à l'élaboration du budget 2020/2021. Cette année par souci de précaution, nous n'avons retenu, pour l'élaboration du budget que le chiffre des inscriptions réalisées.

### **Origine des adhérents**

416, soit 85 % du Grand Annecy,  
 dont 337, soit 68 % d'Annecy Commune Nouvelle,  
 dont 58 soit 12 % du Pays de Fillière  
 dont 21 soit 5 % des autres communes du GA

Le solde provient des autres territoires : pays de Thônes (17), des Ussets (21), de l'Albanais, de Cruseilles.

Ces chiffres confirment la forte implantation du club sur le territoire communal, particulièrement sur le territoire d'Annecy le Vieux (181 adhérents).

### 3-2 Inscriptions dans les cours

- Grille de cours

Cette année un cours Adultes-Séniors a été rajouté le Mercredi matin de 9h30 à 12h. ce cours se déroulant concomitamment avec les cours de jeunes, son effectif est limité à 16 Adultes.

L'entraînement Détection se déroulant à Berthollet le Mardi après-midi a été décalé aux Glaisins le Vendredi après-midi.

- Inscriptions dans les cours et activités

Cette année les contraintes sanitaires du COVID-19 et les possibilités offertes par la nouvelle application ASSOCONNECT, à laquelle le club a souscrit, nous ont conduits à faire évoluer l'organisation des inscriptions :

- ⇒ Organisation de prise de rendez-vous pour supprimer les longues files d'attente.
- ⇒ Mise en place de deux sessions d'inscription en Juin ( Anciens puis nouveaux adhérents) et une session en Septembre.
- ⇒ Mise en place de la possibilité d'inscription en ligne pour certaines activités (hors tarif Famille) afin de limiter les interactions et de permettre les inscriptions hors session.

L'attention des adhérents est attirée sur le fait qu'une session d'inscription est ouverte dès le mois de Juin aux nouveaux adhérents. Il est donc conseillé à celles et ceux qui veulent renouveler leur inscription de bien venir s'inscrire à la session qui leur est réservée afin d'être sûr de bien avoir une place de libre à l'horaire de cours désiré. Il est rappelé que le renouvellement d'inscription ne se fait pas automatiquement, cela relève d'une démarche volontaire de l'adhérent.

Notre nouvel outil de gestion nous a permis d'améliorer la gestion des adhérents et de faciliter par là le travail de secrétariat, toutefois nous sommes toujours contraints pour la prise de licence FFME à disposer du certificat médical ou du questionnaire de non-contre-indication. Un temps de travail, beaucoup trop important, est mobilisé chaque année pour obtenir ces éléments de la part des adhérents, un effort devra être entrepris en ce sens.

Par ailleurs, nous avons constaté l'an dernier, en fin d'année que des places restaient libres (11) en cours, malgré la forte demande lors des inscriptions du fait des annulations et désinscriptions intervenant en début d'année. Une liste d'attente (30 noms) a été mise en place à la session de Septembre et a permis de combler au fil de l'eau les places libérées. Les 5 places actuellement libres pourront ainsi être proposées, dès que les conditions seront favorables.

Le tableau nous montre les effectifs par type d'activité pour les trois exercices.

1 encadrant par cours	Année 2018/2019			Année 2019/2020			Année 2020/2021		
	Nombre de Cours	Effectif par cours	Effectif total	Nombre de Cours	Effectif par cours	Effectif total	Nombre de Cours	Effectif par cours	Effectif total
Cours enfants petits 5-6 ans	2	9	18	2	8	16	2	8	16
Cours enfants 7-9 ans	3	12	34	5	10	45	5	10	48
Cours enfants 9-12 ans	4	12	44	6	10	57	6	10	60
Cours ados 12-15 ans	3	16	48	4	16	63	4	16	63
Cours adultes	5	24	115	5	24	118	6	5x24 et 1x16	134
Pré-compétition	2	12	23	2	12	19	2	12	20
Compétition	1	19	19	1	21	21	1	21	18
Accès Libre			103			166			123
Adhésion, licence simple			18			6			8
	<b>20</b>		<b>422</b>	<b>25</b>		<b>511</b>	<b>26</b>		<b>490</b>

- Organisation pédagogique des cours :

Comme évoqué en propos préliminaires, le départ à la retraite d'Hubert a conduit le Conseil d'Administration à revoir l'organisation des activités. Cette organisation sera susceptible d'évoluer lorsque l'effectif de salariés sera au complet.

En l'absence de ce recrutement il nous faut faire appel aux BE indépendants pour assurer les stages de Printemps, d'été et les évènements comme la Company Cup, soit 210 h/an.

Comme pour l'an dernier, cette situation a un impact financier significatif que nous verrons ultérieurement lorsque nous aborderons le volet budgétaire.

L'évolution de la répartition d'horaires entre salariés et BE est la suivante :

	Année 2018/2019	Année 2019/2020	Année 2020/2021
Nombre d'heures salariés :	<b>3 303 h/an</b>	<b>2 708 h/an</b>	<b>2 656 h/an</b>
Nombre d'heures BE :	<b>0 h/an</b>	<b>781 h/an</b>	<b>849 h/an</b>
Nombre d'heures total :	<b>3 303 h/an</b>	<b>3 489 h/an</b>	<b>3 505 h/an</b>
Heures de main d'œuvre supplémentaires :		+ 186 h/an	+ 16 h/an
Cours supplémentaires :		<b>5</b>	<b>1</b>

### 3-3 Accès Libre

Trois points sont à rappeler et à souligner cette année :

⇒ Depuis la rentrée les séances d'Accès Libre du Mardi soir à Berthollet sont placées sous la responsabilité d'un permanent bénévole, disposant de la formation initiateur, et non plus d'un BE

salarié comme l'an dernier. La tenue de cette séance et son déroulement sont donc tributaires de l'inscription et de la présence du permanent. La grimpe ne peut commencer que lorsque celui-ci est arrivé et doit s'arrêter quand celui-ci s'en va.

- ⇒ La séance du Mercredi soir à Berthollet commence à 18h30 (et non à 18h comme le Mardi), les grimpeurs doivent attendre la présence du permanent salarié (Fred) pour commencer à grimper.
- ⇒ Les contraintes sanitaires liées à la pandémie de COVID-19 ont conduit la Mairie à mettre en place une jauge de fréquentation des 3 SAE utilisées par le club. La contrainte est relative dans la mesure où elle correspond au nombre de cordes disponibles. Cette mesure est associée avec un certain nombre de précautions (Magnésie poudre interdite, pas de pieds nus, espacement des assureurs, rangement des affaires ...) qui ont déjà été rappelées par mails. Lorsque les activités reprendront il y a fort à parier que ces mesures seront toujours à respecter voire renforcées, il est demandé à chacun d'y attacher le plus de soin possible pour garantir la protection des autres grimpeurs et des salariés de ROC EVASION ANNECY. Une action de sensibilisation sera engagée lors des séances de reprise.
- ⇒ La mise en place de la jauge a fait ressortir la surfréquentation observée certains soirs en début d'année particulièrement. Cet état de fait nous conduira peut être à faire évoluer notre mode de fonctionnement afin de gérer durablement le nombre de grimpeurs par séance (inscription préalable en ligne, inscription à une ou plusieurs soirées en début d'année, limitation du nombre d'inscrits ...). Une réflexion et une discussion (sondage en ligne par exemple) devront s'engager sur le sujet, en premier lieu au niveau du Conseil d'Administration, puis avec les adhérents.

Nous remercions une nouvelle fois tous les permanents bénévoles dont l'engagement est fidèle et pérenne. C'est grâce à eux qu'il nous est possible de proposer autant de créneaux à nos adhérents.

### 3-4 Compétition :

- Organisation des Groupes Compétition :

La Compétition est organisée en trois groupes :

#### **1 groupe « Elite » - Entraîneur : Baptiste**

- 3 entraînements par semaine: le mardi au Glaisins de 16h à 20h; le mercredi à Berthollet de 14h à 18h; le jeudi aux Glaisins de 16h à 19h30
- 18 jeunes et moins jeunes: minimes; cadets; juniors; seniors et vétéran

#### **1 groupe Précompétition – Entraîneurs : Régine et Hubert**

- 2 entraînements par semaine: le mardi à Berthollet, le mercredi aux Glaisins.
- 8 jeunes: poussins, benjamins et minimes

#### **1 groupe Détection - Entraîneurs : Régine et Hubert**

- 2 entraînements par semaine: le mercredi et le vendredi aux Glaisins.
- 12 jeunes: poussins, benjamins et minimes

- Les types d'épreuves : LE BLOC, LA DIFFICULTÉ, LA VITESSE, LE COMBINÉ

Chaque épreuve a son championnat départemental qualificatif pour le championnat régional, lui-même qualificatif pour le championnat de France. Catégories concernées: Poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors, senior et vétérans.

Pour le **bloc**, la **difficulté** et la **vitesse** : plusieurs coupes de France avec un classement final individuel pour la saison et pour chaque spécialité. Un classement national des clubs est également mis en place en fin de saison.

Nous participons aux différentes coupes régionales: en bloc, difficulté et vitesse.

Un classement final individuel regroupant toutes les épreuves régionales toutes spécialités confondues est également mis en place.

Le **combiné** qui est l'épreuve retenue pour les jeux Olympiques de 2021 à Tokyo, regroupe sur une même compétition la **difficulté**, le **bloc** et la **vitesse**. Il existe quelques championnats départementaux, régionaux et un championnat de France.

Presque toutes les compétitions poussins benjamins se déroulent sur des épreuves du **combiné**.

- Déroulement de la saison 2019/2020 :

L'ensemble des jeunes en Compétition a participé à **19** épreuves de compétition sur la saison 2019/2020.

Une seule épreuve de Difficulté (Rumilly 07/03/2020) a pu se dérouler avant que le confinement ne mette fin aux épreuves.

- Résultats de la saison 2019/2020 :

Le club est au **17° rang** du classement national sur 316 clubs, soit un gain de 2 places par rapport à la saison précédente. Ce classement nous positionne parmi les 20 clubs de France de « **Niveau National** ».

Le classement national des compétiteurs est synthétisé comme suit :

Nom	Catégorie	Sexe	Classement
SOULAS Lilou	DIFF-Jun	F	12
BARRAL Maëlys	DIFF-Cad	F	16
LEVIS Salomé	BLOC-Jun	F	16
TRABER Marion	DIFF-Sen	F	24
FOREST Antonin	DIFF-Jun	M	5
AUBERT MASMOUDI Younès	DIFF-Cad	M	14
LOUDIN Paul	DIFF-Cad	M	15
GEORGE Sébastien	DIFF-Vet	M	23
PHILIBERT Thomas	DIFF-Jun	M	40
BERTRAND Ninian	DIFF-Jun	M	48

3-5 Stages :

Les stages réalisés sont les suivants :

⇒ Février 2019 aux Glaisins, 20 enfants.

- ⇒ Été 2019 – du 06 au 10/07 – 8 adolescents.
- ⇒ Été 2019 – du 13 au 24/07 – 2 semaines de stages multiactivités en falaise avec repli sur le mur de Poisy- 32 enfants.

Les stages annulés sont les suivants :

- ⇒ Vacances de Pâques 2019 aux Glaisins et en falaise, capacité : 18 enfants.
- ⇒ Été 2019 – du 29/06 au 03/07 – capacité : 8 adolescents.
- ⇒ Pâques - Stage en falaise à Orpierre – capacité : 7 personnes.

Ces activités ont concerné environ 60 personnes. Ces chiffres témoignent de l'ouverture permise par ces activités.

Pour l'année 2020/2021 l'objectif est de proposer un calendrier pour la fin de l'année et de développer l'offre car la demande est importante notamment pour le public Jeunes. Le nouveau site internet est maintenant un bon vecteur de communication.

### 3-6 Autres Évènements :

Mouli'Kompet Mai 2020 : Annulée pour cause de confinement.

Notre objectif est d'arriver à organiser cet événement pendant la période de rentrée afin de permettre aux nouveaux de mieux faire connaissance.

### 3-7 Communication – Nouveaux Outils de Gestion

Le confinement forcé a eu au moins l'avantage de nous donner de la disponibilité de temps pour finaliser l'utilisation des outils accessibles avec notre nouvelle application :

- ⇒ **1° Le site internet** : Un effort a été porté sur l'information relative aux formalités d'inscription ainsi que les renseignements y afférant (Planning des cours, places disponibles aux différents cours ...).
- ⇒ **2° La gestion du fichier d'adhérents** : Mise en place de l'inscription en ligne et de la saisie directe dans la base de données lors de l'inscription en présentiel. Amélioration et facilitation du suivi en cours d'année.
- ⇒ **3° La Gestion Comptable** : L'ensemble des mouvements a été saisi sur cet outil par le Trésorier nous donnant une meilleure visibilité et une plus grande réactivité dans le suivi budgétaire.
- ⇒ **4° La communication avec les adhérents par mailing.**

### 3-8 Procédure Judiciaire en cours

Le club est engagé depuis le mois de Mai 2019 dans une procédure judiciaire. Ce sujet a déjà été évoqué lors de l'Assemblée Générale du 18/11/2020, mais est toujours d'actualité, compte tenu du rallongement des durées de procédure avec le confinement.

Le club a été assigné en justice auprès du Tribunal de Grande Instance d'Annecy suite à la radiation prononcée par le Conseil d'Administration du club à l'encontre d'un adhérent le 14 Janvier 2019.

La procédure étant en cours il n'est pas possible de donner de détails sur les motifs ou les personnes en cause au risque de compliquer un peu plus le dossier en étant accusé de diffamation ou autre.

La dernière audience de Mise en l'État du 04/11/2020 a conclu en la clôture de la procédure. L'audience de plaidoirie aura lieu le 10/03/2021.

Ce dossier a un impact financier pour le club qui devra payer des frais même si le juge rejette la requête de la partie adverse. A cette fin une somme a été inscrite au budget, comme nous verrons par la suite.

Certains adhérents expriment leur satisfaction lors du vote et remercient les salariés de leur travail.

Marie Christine LISET remarque que le club peut demander le remboursement des frais si le juge rejette la requête de la partie adverse.

L'Assemblée Générale approuve le Bilan d'Activités 2019/2020 à la majorité (Une abstention : Emmanuel MAILLARD).

#### 4. Présentation des Comptes de Résultats 2019/2020.

COMPTES DE RESULTATS 2019/2020				01-09-2019 au 31-08-2020	
Vincent BIC					
CHARGES		Prévision 2019/2020 AG 2019	Réalisé 2019/2020	PRODUITS	
				Prévision 2019/2020 AG 2019	Réalisé 2019/2020
601	601100 - Achats de matières premières (ex : boissons, alimentation)		261.38 €		
604	604 Achats d'études et prestations de services	0.00 €	0.00 €		
605	605000 - Achats de matériel (>600€)	34.33 €	933.80 €	706	706000 - Prestations de services (Company Cup, Stages)
6061	6061 Fournitures non stockables	650.00 €	0.00 €	7061	7061 Locations de salles
6063	606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	1.500.00 €	390.96 €	7062	7062 Locations de matériel/70600 Prestations de services (Stages)
6064	606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	300.00 €	672.10 €	7063	7063 Publicité
606800	606800 - Autres matières et fournitures		0.00 €	707	707000 - Ventes de marchandises (ARKOSE, Textiles)
607	607000 - Achat de marchandises revendues telles quelles (ex : T-shirts)	800.00 €	4.410.94 €	7072	7072 Ventes matériels
60	60 Achats	3 284.33 €	6 669.18 €	7073	7073 Ventes aux membres
611	611010 - Sous-traitance BE Escalade	32 000.00 €	16 177.50 €	7081	7081 Services rendus aux membres/Ristourne
613	613000 - Locations (ex : matériel, salle, équipements)	3 200.00 €	140.00 €	7084	708400 - Mise à disposition de personnel facturée
613500	613500 - Locations mobilières		787.88 €	709	709000 - Ristourne
615	615000 - Entretien et réparations	200.00 €	131.00 €		Report exercice précédent
616	616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)	1 300.00 €	1 923.88 €	70	70 Ventes et prestations de service
618	618 Documentation		0.00 €	740	740 Fonds Européens
61	61 Services extérieurs	36 700.00 €	19 160.26 €	740100	740100 - Subventions d'exploitation - État (CNDS)
622	622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		0.00 €	740400	740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité
622610	622610 - Honoraires (ex : comptables, juridiques)	7 000.00 €	6 099.60 €	741	741 Etat Ministère (contrat CAE)
623	623 Publicité, publications	200.00 €	0.00 €	742	742 CDOs
625	625 Déplacements, missions et réceptions		0.00 €	747	747 CD74 (remboursement frais déplacement championnat de France)
625100	625100 - Voyages et déplacements	2 500.00 €	1 846.65 €	746	746 CES - Subvention commission
625110	625110 - Frais carburant		948.16 €	743	743 CES - FFME
626	626000 - Frais postaux et de télécommunications	850.00 €	577.86 €	748	748 CES - Conseil Départemental
627	627000 - Services bancaires et assimilés	300.00 €	40.24 €	749	749 CES - Subvention DRDS
628	628000 - Divers - Inscriptions Compétitions	300.00 €	2 121.00 €	74	74 Subvention d'exploitation
62	62 Autres services extérieurs	11 150.00 €	11 633.51 €	751	751 Manifestations sportives
631	631 Impôts et taxes sur rémunérations	0.00 €	0.00 €	752	752 Manifestations extra-sportives
635	635000 - Autres impôts, taxes et versements assimilés	0.00 €	718.00 €	756	756000 - Adhésions
63	63 Impôts et taxes	0.00 €	718.00 €	758	758 Produits divers
640	640000 - Charges de personnel - Remboursement Activité Partielle		-7 598.20 €	75	75 Autres produits de gestion courante
641	641 Rémunération du personnel	41 000.00 €	46 520.87 €	768100	768100 - Intérêts des comptes financiers débiteurs
6451	645100 - Cotisations à l'URSSAF	26 500.00 €	22 736.89 €	761	761 Produits financiers
6452	645200 - Cotisations aux mutuelles	1 300.00 €	721.98 €	771	771 Emprunt
6453	6453 Cotisations retraite prévoyance	7 500.00 €	8 287.78 €	771	771 Produits exceptionnels
6458	645800 - Cotisations aux autres organismes sociaux (Formation Professionnelle)		1 088.81 €	789	789 Utilisation du fond de réserve
647	647500 - Médecine du travail, pharmacie	270.00 €	273.24 €		789 Report de ressources non utilisées ex. antérieurs
648	648 Autres charges de personnel	0.00 €	0.00 €	87	87 Contributions volontaires en nature
64	64 Charges de personnel	76 570.00 €	72 031.37 €		
651	651 Manifestations sportives		4 000.00 €		
6511	6511 Redevances		0.00 €		
652	652 Manifestations extra-sportives		1 200.00 €		
658	658600 - Cotisations FFME		23 888.50 €		
65	65 Autres charges de gestion courante	28 700.00 €	23 888.50 €		
661	661100 - Agios ou frais d'intérêt		0.14 €		
661600	661600 - Intérêts bancaires		165.67 €		
66	66 Charges financières	165.67 €	165.81 €		
671	671 Charges exceptionnelles		470.00 €		
6714	6714 Créances dévencues incouvrables		0.00 €		
6718	6718 Autres charges exceptionnelles		200.00 €		
67	67 Charges exceptionnelles	670.00 €	0.00 €		
6811	681100 - Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	4 560.00 €	4 560.00 €		
68154	68154 Dotations Amortissements Matériel		0.00 €		
68181	68181 Dotations Amortissements Transport		0.00 €		
68182	68182 Dotations Amortissements Bureau		0.00 €		
68183	68183 Dotations Amortissements Informatique		0.00 €		
68184	68184 Dotations Amortissements Mobilier		0.00 €		
689	689 Engagements à réaliser s/ ressources attribuées		0.00 €		
68	68 Dotations aux amortissements	4 560.00 €	4 560.00 €		
86	864000 - Personnel bénévole	12 500.00 €	12 500.00 €		
86	86 Emploi de contributions volontaires en nature	12 500.00 €	12 500.00 €		
<b>TOTAL</b>		<b>174 300.00 €</b>	<b>151 326.63 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>174 300.00 €</b>
<b>Solde exercice 2019/2020 :</b>					<b>+ 13 909.51 €</b>

Analyse Résultat Comptable 2019/2020 sur Valeurs Arrondies			Commentaires et Analyse	
<b>Dépenses :</b>	+	-		
611010 - Sous-traitance BE Escalade		15 900 €		Impact Confinement (- 12 580 € honoraires BE)
622610 - Honoraires (ex : comptables, juridiques)		900 €		Dépenses contentieux juridique : 4 140 €
628000 - Divers - Inscriptions Compétitions			1 900 €	Impact Confinement - Annulation Compétitions
651 - Manifestations sportives			4 500 €	Impact Confinement - Activité Partielle (- 13 900 €) + Indemnité départ à la retraite Hubert (+ 14 000 €)
64 - Charges de personnel			200 €	
Divers		200 €		
<b>Ecart entre prévisions et réalisé sur les Dépenses :</b>		<b>-23 000 €</b>		
<b>Recettes :</b>	+	-		
706000 - Prestations de services (Company Cup, Stages)			14 200 €	Confinement : Annulation stages et Company Cup
7081 Services rendus aux membres/Ristourne				
751 Manifestations sportives				
707000 - Ventes de marchandises (ARKOSE, Textiles)		3 600 €		
708400 - Mise à disposition de personnel facturée		900 €		Facturation fournitures à la Ville
740100 - Subventions d'exploitation - État (CNDS)		1 300 €		Paiement subvention 2019/2020 + précoce
Divers :			700 €	
<b>Ecart entre prévisions et réalisé sur les Recettes :</b>		<b>-9 100 €</b>		
<b>Résultat Global :</b>		<b>+ 13 900 €</b>		

Le Trésorier présente et commente le tableau d'analyse du Résultat Comptable 2019/2020.

Le Conseil d'Administration a approuvé le Résultat Comptable 2019/2020 à l'unanimité lors de sa réunion du 09/11/2020.

Certains adhérents remercient le Trésorier pour son exposé et son travail.

L'Assemblée Générale approuve le Résultat Comptable 2019/2020 à la majorité (Deux abstentions : Emmanuel MAILLARD et Théo MAGNIER).

## 5. Bilan Financier au terme de l'exercice 2019/2020

<b>Bilan financier au terme de l'exercice 2019/2020</b>				
<b>ACTIF</b>	<b>Brut</b>	<b>Amortissement</b>	<b>Net au 31/08/20</b>	<b>Net au 31/08/19</b>
<b>IMMOBILISATIONS</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
218000 - Autres immobilisations corporelles	22 800.00 €	8 360.00 €	14 440.00 €	19 000.00 €
<b>TIERS</b>				
<b>Clients et comptes rattachés</b>				
411000 - Clients	24 413.00 €		24 413.00 €	
<b>Débiteurs divers et créditeurs divers</b>				
467000 - Autres comptes débiteurs ou créditeurs	48 984.00 €		48 984.00 €	
<b>Comptes de régularisation</b>				
486000 - Charges constatées d'avance	1 395.01 €		1 395.01 €	
<b>COMPTES FINANCIERS</b>				
<b>Banques, établissements financiers et assimilés</b>				
511200 - Chèques à encaisser				
512001 - Banque - Compte principal	8 670.41 €		8 670.41 €	7 186.79 €
512002 - Banque - Compte compétition	3 915.27 €		3 915.27 €	1 022.07 €
512003 - Banque - Livret A	53 664.81 €		53 664.81 €	5 049.57 €
512004 - Banque - Compte sur Livret	605.23 €		605.23 €	604.71 €
517000 - Compte en ligne S-Money	3 073.83 €		3 073.83 €	
<b>Caisse</b>				
531001 - Caisse - Compte principal	256.00 €		256.00 €	100.00 €
<b>Virements internes</b>				
580000 - Virements internes				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>167 777.56 €</b>	<b>8 360.00 €</b>	<b>159 417.56 €</b>	<b>32 963.14 €</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX</b>				
<b>Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)</b>				
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)			22 053.87 €	22 053.87 €
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>				
Résultat de l'exercice (excédent)			13 909.51 €	
<b>Emprunts et dettes assimilées</b>				
164000 - Emprunts auprès des établissements de crédit			8 361.02 €	10 909.27 €
<b>TIERS</b>				
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>				
401000 - Fournisseurs			16 885.16 €	
<b>Comptes de régularisation</b>				
487000 - Produits constatés d'avance			98 208.00 €	
<b>TOTAL PASSIF</b>			<b>159 417.56 €</b>	<b>32 963.14 €</b>

Le Trésorier explique que l'augmentation du Bilan Actif/Passif est due principalement aux « produits constatés d'avance » qui proviennent des inscriptions avec enregistrement comptable des chèques, même si ceux-ci ne sont pas encaissés, et aux inscriptions en ligne à partir de Juin avec paiements par carte qui augmentent la trésorerie du club.

Le Conseil d'Administration a approuvé le Bilan Financier au terme de l'exercice 2019/2020 à l'unanimité lors de sa réunion du 09/11/2020.

L'Assemblée Générale approuve le Bilan Financier au terme de l'exercice 2019/2020 à la majorité (Deux abstentions : Emmanuel MAILLARD et Théo MAGNIER).

## 6. Impact financier de la crise du COVID-19 sur les budgets 2019-2020 et 2020/2021.

### 6-1 Impact sur le Budget 2019/2020

Exposé du Président :

« Le résultat de l'année est de + 13 909,51 €, il aurait été de près de + 28 000 € sans dépense exceptionnelle. Ce résultat positif est dû aux économies réalisées avec l'activité partielle et la diminution du nombre d'heures de travail commandées aux BE indépendants.

En anticipation, le Bureau (cf. Mail du 09/05/2020) avait décidé :

- ⇒ De ne pas augmenter les tarifs 2020/2021, ce qui aurait dû se produire en année normale à l'équilibre, eu égard à la dépense exceptionnelle de 14 000 €.
- ⇒ D'anticiper de 3 semaines la reprise des activités en Septembre 2020. Cette action représente un coût de 6 000 €.

Le résultat final n'est donc plus que de 7 900 € (13 900 – 6 000), ce qui correspond à un montant d'environ 15 € par adhérent.

Le Conseil d'Administration du 09/11/2020 a longuement débattu sur ce sujet et a relevé les points suivants :

- ⇒ Valeur limitée du reliquat au regard du nombre d'adhérents.
- ⇒ Lourdeur des formalités de remboursement (anciens adhérents non-réinscrits ...).
- ⇒ Caractère associatif du club : le reliquat ne constitue pas un bénéfice redistribué aux actionnaires mais une réserve financière susceptible de financer des actions au profit de tous.

Il est donc proposé d'affecter le résultat en réserve aux fins de financement de formations

(Initiateur, Juge, Formation professionnelle des salariés) ou autres actions au bénéfice de tous (Rémunération des BE pour faire passer le Passeport Jaune ...). »

A la question de Christophe BOFFIN concernant l'affectation des fonds laissés au club, le Président précise que le but du club n'est pas d'engranger de l'argent, mais que ces fonds pourraient servir à former des initiateurs pour prendre des permanences d'Accès Libre, ou pour lancer d'autres actions.

Le Trésorier appuie les propos du Président partant du constat que le club manque d'encadrants et que des formations seraient nécessaires.

Marie Christine LISET déclare : « Bonne initiative d'utiliser les fonds pour la formation et les jeunes, on a besoin d'eux ».

L'Assemblée Générale approuve l'affectation en réserve du résultat 2019/2020 à la majorité (Une abstention : Emmanuel MAILLARD).

## 6-2 Impact sur le Budget 2020/2021

Exposé du Président :

« L'expérience de 2019/2020 nous permet de prévoir les économies engendrées par une semaine d'arrêt total des activités, à savoir une économie nette de 1 677 €/semaine dans les conditions actuelles.

Un calcul du dédommagement a été réalisé en le pondérant par le montant de chaque activité. Les montants de dédommagement par semaine d'arrêt de l'ensemble des activités sont les suivants :

	Montant Dédommagement
<b>Cours Enfants et Ados :</b>	3.00 €/semaine/adhérent
<b>Cours Adultes :</b>	4.50 €/semaine/adhérent
<b>Accès libre Enfants &amp; Adultes</b>	3.00 €/semaine/adhérent
<b>Cours Compétition Enfants &amp; Ados :</b>	3.50 €/semaine/adhérent
<b>Cours Compétition Adultes :</b>	3.50 €/semaine/adhérent

En application des informations dont nous disposons le nombre de semaines d'arrêt devrait être de 6 pour les mineurs et 9/10 pour les Adultes.

Le Conseil d'Administration propose que le remboursement soit proposé en laissant le choix à l'adhérent entre trois possibilités, selon les modalités suivantes :

- ⇒ Demande de remboursement.
- ⇒ Pas de demande de remboursement, mais demande d'attestation de don à l'Association pour obtenir une déduction fiscale.
- ⇒ Ni Remboursement, ni demande d'attestation de don à l'Association.

Ces possibilités seront offertes aux adhérents pendant un créneau de temps limité (2 à 3 semaines) à partir de la fin du confinement, ou tout au moins à partir de la modification des limitations actuelles. »

Bernard BROTTIER souligne l'importance mieux rémunérer les salariés.

Marie Christine LISET déclare : « Soyons solidaires avec nos jeunes et moins jeunes, ciment de notre club et préservons le lien social par des action de formations ».

L'Assemblée Générale approuve les modalités de calcul et de versement du dédommagement à la majorité (Une abstention : Emmanuel MAILLARD).

## 7. Présentation du Budget Prévisionnel 2020/2021.

BUDGET PREVISIONNEL 2020/2021				01-09-2019 au 31-08-2020			
				Vincent BIC			
CHARGES		Réalisé 2019/2020	Prévision 2020/2021 AG 2020	PRODUITS		Réalisé 2019/2020	Prévision 2020/2021 AG 2020
601	601100 - Achats de matières premières (ex : boissons, alimentation)	261.38 €	250.00 €				
604	604 Achats d'études et prestations de services	0.00 €		706	706000 - Prestations de services (Company Cup, Stages)		
605	605000 - Achats de matériel (>600€)	933.80 €	900.00 €	7061	7061 Locations de salles	10 171.56 €	15 000.00 €
6061	6061 Fournitures non stockables	0.00 €		7062	7062 Locations de matériel/70600 Prestations de services (Stages)		
6063	606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	390.96 €	400.00 €	7063	7063 Publicité		
6064	606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	672.10 €	600.00 €	707	707000 - Ventes de marchandises (ARKOSE, Textiles)	3 792.00 €	2 500.00 €
6069	606900 - Autres matières et fournitures	0.00 €		7072	7072 Ventes matériels		
607	607000 - Achat de marchandises revendues telles quelles (ex : T-shirts)	4 410.94 €	2 500.00 €	7073	7073 Ventes aux membres		
60	60 Achats	6 669.18 €	4 650.00 €	7081	7081 Services rendus aux membres/Ristourne		
611	611010 - Sous-traitance BE Escalade	16 177.50 €	35 000.00 €	7084	708400 - Mise à disposition de personnel facturée	6 870.50 €	11 800.00 €
613	613000 - Locations (ex : matériel, salle, équipements)	140.00 €	150.00 €	709	709000 - Ristourne	-152.00 €	
613500	613500 - Locations mobilières	787.88 €	800.00 €		Report exercice précédent		
615	615000 - Entretien et réparations	131.00 €	200.00 €	70	70 Ventes et prestations de service	20 682.06 €	29 300.00 €
616	616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)	1 923.88 €	1 900.00 €	740	740 Fonds Européens		
618	618 Documentation	0.00 €		740100	740100 - Subventions d'exploitation - Etat (CNDS)	3 000.00 €	4 170.00 €
61	Services extérieurs	19 160.26 €	38 050.00 €	740400	740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité	4 000.27 €	4 000.00 €
622	622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	0.00 €		741	741 Etat Ministères (contrat CAE)		
622610	622610 - Honoraires (ex : comptables, juridiques)	6 099.60 €	7 000.00 €	742	742 CDOs		
623	623 Publicité, publications	0.00 €		747	747 CD74 (remboursement frais déplacement championnat de France)		
625	625 Déplacements, missions et réceptions	0.00 €		748	748 CES - Subvention commission		
625100	625100 - Voyages et déplacements	1 846.65 €	2 500.00 €	743	743 CES - FIME - CT 74 (Aide organisation compétition)		500.00 €
625110	625110 - Frais carburant	940.18 €		748	748 CES - Conseil Départemental		
626	626000 - Frais postaux et de télécommunications	577.86 €	600.00 €	749	749 CES - Subvention DRDS		
627	627000 - Services bancaires et assimilés	40.24 €	100.00 €	74	74 Subvention d'exploitation	7 000.27 €	8 670.00 €
628	628000 - Divers - Inscriptions Compétitions	2 121.00 €	4 000.00 €	751	751 Manifestations sportives		
62	62 Autres services extérieurs	11 633.51 €	14 200.00 €	752	752 Manifestations extra-sportives		
631	631 Impôts et taxes sur rémunérations	0.00 €		756	756000 - Adhésions	124 838.05 €	128 130.00 €
635	635000 - Autres impôts, taxes et versements assimilés	718.00 €	0.00 €	758	758 Produits divers		
63	63 Impôts et taxes	718.00 €	0.00 €	75	75 Autres produits de gestion courante	124 838.05 €	128 130.00 €
640	640000 - Charges de personnel - Remboursement Activité Partielle	-7 598.20 €		761	761100 - Intérêts des comptes financiers débiteurs	215.76 €	200.00 €
641	641 Rémunération du personnel	46 520.87 €	46 000.00 €	761	761 Produits financiers	215.76 €	200.00 €
6451	645100 - Cotisations à l'URSSAF	22 736.89 €	23 000.00 €	771	771 Emprunt		
6452	645200 - Cotisations aux mutuelles	721.98 €	1 000.00 €	789	789 Utilisation du fond de réserve		
6453	6453 Cotisations retraite prévoyance	8 287.78 €	8 500.00 €	87	87 Contributions volontaires en nature	12 500.00 €	35 000.00 €
6458	645800 - Cotisations aux autres organismes sociaux (Formation Professionnelle)	1 088.81 €	1 000.00 €				
647	647500 - Médecine du travail, pharmacie	273.24 €	300.00 €				
648	648 Autres charges de personnel	0.00 €					
64	64 Charges de personnel	72 031.37 €	79 800.00 €				
651	651 Manifestations sportives	0.00 €					
6511	6511 Redevances	0.00 €					
652	652 Manifestations extra-sportives	0.00 €					
658	658000 - Cotisations FFME	23 886.50 €	24 530.00 €				
65	65 Autres charges de gestion courante	23 886.50 €	24 530.00 €				
661	661100 - Agios ou frais d'intérêt	0.14 €					
661600	661600 - Intérêts bancaires	165.67 €	160.00 €				
66	66 Charges financières	165.81 €	160.00 €				
671	671 Charges exceptionnelles	0.00 €					
6714	6714 Créances devenues incouvrables	0.00 €					
6718	6718 Autres charges exceptionnelles	0.00 €					
67	67 Charges exceptionnelles	0.00 €	0.00 €				
6811	681100 - Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	4 560.00 €	4 560.00 €				
68154	68154 Dotations Amortissements Matériel	0.00 €					
68181	68181 Dotations Amortissements Transport	0.00 €					
68182	68182 Dotations Amortissements Bureau	0.00 €					
68183	68183 Dotations Amortissements Informatique	0.00 €	350.00 €				
68184	68184 Dotations Amortissements Mobilier	0.00 €					
689	689 Engagements à réaliser s/ ressources attribuées	0.00 €					
68	68 Dotations aux amortissements	4 560.00 €	4 910.00 €				
86	864000 - Personnel bénévole	12 500.00 €	35 000.00 €				
86	86 Emploi de contributions volontaires en nature	12 500.00 €	35 000.00 €				
	<b>TOTAL</b>	<b>151 326.63 €</b>	<b>201 300.00 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>165 236.14 €</b>	<b>201 300.00 €</b>

HC JK

Analyse Budget 2020/2021 sur Valeurs Arrondies		Commentaires et Analyse	
Les prévisions budgétaires prennent en compte une année complète de fonctionnement et n'intègrent pas des périodes d'arrêt pour confinement ou autres.			
<b>Dépenses :</b>	+	-	
60 Achats		2 000 €	Achat/vente de T shirts et ARKOSE A l'inscription de dépense correspond la recette correspondante.
61 - Services Extérieurs - Sous traitance BE Escalade	19 000 €		Charge des honoraires BE sur une année complète + 3 semaines supplémentaires
62 - Autres services extérieurs (hors 622610)	1 700 €		Frais d'inscription et de déplacement compétition sur année complète
622610 - Honoraires (ex : comptables, juridiques)	900 €		Provision pour dépenses contentieux juridique : 4 400 €
64 - Charges de personnel	7 800 €		Charges de personnel sur année complète + 3 semaines supplémentaires
658600 - Cotisations FFME	700 €		Augmentation des tarifs FFME
68 - Dotations aux amortissements	350 €		Achat de matériel informatique (PC + écran)
86 - Emploi de contributions volontaires en nature	22 500 €		Reévaluation de l'engagement bénévole au club sur une année complète
Divers		950 €	
	52 950 €	2 950 €	
<b>Ecart entre réalisé 2019/2020 et prévisions 2020/2021 sur les Dépenses :</b>	<b>+ 50 000 €</b>		
<b>Recettes :</b>	+	-	
706000 - Prestations de services (Company Cup, Stages)	4 800 €		Programme de stages sur année complète et Company Cup
707000 - Ventes de marchandises (ARKOSE, Textiles)		1 300 €	Commande/Vente ARKOSE et T shirts moins importante
708400 - Mise à disposition de personnel facturée	4 900 €		Facturation de deux années sur un exercice
740100 - Subventions d'exploitation - État (CNDS)	1 200 €		Augmentation de l'aide du CNDS
743 CES - FFME - CT 74 (Aide organisation compétition)	500 €		Subvention pour organisation compétition
75 - Autres produits de gestion courante	3 300 €		Augmentation des recettes d'inscription (cotisation et FFME) Le nombre d'inscriptions pris en compte est celui connu à l'établissement du budget
87 Contributions volontaires en nature	22 500 €		Reévaluation de l'engagement bénévole au club sur une année complète
Divers	200 €		
	37 400 €	1 300 €	
<b>Ecart entre réalisé 2019/2020 et prévisions 2020/2021 sur les Recettes :</b>	<b>+ 36 100 €</b>		

Le Trésorier présente et commente le tableau d'analyse du Résultat Comptable. Il expose :

⇒ Tarifs d'activités :

« Il est précisé que depuis l'an dernier le club propose des tarifs dégressifs au fil de l'année (3 périodes : de la rentrée aux vacances de Noël, des vacances de Noël aux vacances de Pâques, des vacances de Pâques à la fin de l'année).

Le Bureau réuni à huis clos pendant le 1° confinement a décidé de maintenir pour l'année 2020/2021 le mêmes tarifs que pour l'année 2019/2020 (cf. mail du 09/05/2020), nonobstant les augmentations décidées indépendamment des tarifs d'activités (Augmentation de la cotisation du club de + 2,25 €, votée à l'AG du 18/11/2019, cotisation Ligue FFME Rhône Alpes + 0,50 €, Assurance RC FFME + 1,50 €), soit **+ 4,25 €** au total. Un arrondi a ensuite été appliqué pour avoir des tarifs d'inscription sans décimale.

La FFME nous a informés que le montant de l'Assurance RC augmentera encore de + 1,50 € pour l'année 2021/2022.

⇒ Commentaires sur le budget 2020/2021

le BP 2020/2021 est établi sur la base du fonctionnement de l'année complète (34 semaines d'activité) sans prendre en compte une estimation d'arrêt ou de suspension des activités.

Les Recettes d'inscription sont établies sur la base du nombre actuel d'inscrits soit 490.

Nous avons appris il y a quelques jours que le club ne serait pas partenaire de l'édition 2021 des « Company Cup » celle-ci devant revoir le nombre de disciplines à la baisse pour l'année 2021 qui voit le nombre d'entreprises inscrites diminuer. Un retour à la normale est prévu pour 2022. Les recettes seront donc en diminution de 1 700 €, des économies devront être faites en conséquence.

Les Recettes de subvention sont en augmentation :

- ⇒ Le financement PFS-CNDS/FFME passe de 1 700 €/an à 5 470 €/an, dont 1 300 € ont déjà été imputés sur l'exercice 2019/2020. Soit + 3 770 €/an en 2020/2021 grâce au montage du projet associatif.
- ⇒ Comité Départemental FFME : 500 € pour l'organisation d'une 1<sup>o</sup> compétition.

Le poste 86 « Emploi de contributions volontaire en nature » est réévalué à 35 000 €, au lieu de 12 500 €, sur la base du temps passé par les bénévoles sur une année complète (Permanences Accès-Libre, Assistance Compétition, Aide au Secrétariat, Équipement des voies, Assistance aux cours enfants) et valorisé à la hauteur de la rémunération brute chargée des salariés. Ce poste que l'on retrouve à l'identique en Dépenses/Recettes n'influe pas sur le Résultat du Budget.

Le surcoût des BE par rapport aux travailleurs salariés est de l'ordre de 13 000 €.

Le surcoût de 3 semaines supplémentaires à la rentrée est de 6 000 €.

Le budget est équilibré sans tension forte mais sans marge de manœuvre significative non plus. »

François FORTUNE précise que la somme de 12 500 € de « Contributions volontaires en nature » correspondait à l'évaluation de l'engagement bénévole de l'époque.

Le Conseil d'Administration a approuvé le Budget Prévisionnel 2020/2021 à la majorité lors de sa réunion du 09/11/2020.

L'Assemblée Générale approuve le Budget Prévisionnel 2020/2021 à la majorité (Deux abstentions : Emmanuel MAILLARD et Théo MAGNIER).

## 8. Projet d'activités 2020/2021

Exposé du Président :

- ⇒ Projet Interclubs

« Ce projet, présenté lors de la dernière Assemblée Générale, n'a pas avancé dans la mesure où un rendez-vous avait été pris avec le Maire-Adjoint en charge des sports le 16 Mars 2020, avec l'ensemble des clubs engagés dans le projet. Cette rencontre a été annulée pour cause de confinement.

Une demande de rendez-vous a été renouvelée à la rentrée d'Automne, nous sommes en attente d'une réponse de la Mairie.

⇒ Animations :

L'événement **Mouli'Kompet 2020** était programmé le Dimanche 12/10/2020, son annulation pour cause de COVID-19 ne sera, nous l'espérons, qu'une suspension. L'événement sera reprogrammé au Printemps dès que possible.

La **compétition pour les jeunes classes d'âge** (Microbes, Poussins, Benjamins) programmée le 11/11/2020 a aussi été annulée pour cause de confinement. L'événement sera reprogrammé dès que possible.

⇒ Stages :

Compte tenu de la forte demande des adhérents, si les conditions sanitaires le permettent, l'offre de stages sera revue à la hausse (vacances de la Toussaint, 2 semaines aux vacances d'Hiver, 2 semaines de stages escalade-canyoning-via ferrata).

⇒ Autres activités :

La mise en place des nouveaux cours ces deux dernières années (+ 6 cours) a conduit à la saturation de l'ensemble des créneaux disponibles sur les 3 SAE mises à disposition par la Mairie. Le club a pris les contacts nécessaires pour engager une discussion avec la Mairie afin de pouvoir bénéficier de créneaux dans la nouvelle structure de la Halle du Bray, sur le campus.

⇒ Partenariat avec la Mairie d'Annecy :

Nous avons pu organiser une réunion dématérialisée le 19/11/2020 avec la nouvelle maire adjoint en charge des Sports à la mairie d'Annecy, Mme Catherine ALLARD. Ont participé à cette réunion Mme C ALLARD, le Directeur des Sports et son adjoint, Thibaut COUDERT, vice-président et moi-même. Cette rencontre, même à distance, nous a permis de faire connaissance et de prendre un premier contact avec l'élue qui est vraiment en demande de rencontrer les clubs afin de bien connaître les problématiques et les attentes. Après une présentation du club, nous avons sollicité la mairie à trois niveaux :

- **Demande de créneaux supplémentaires à la Halle du Bray** : Les installations ouvriront en Septembre 2021. Un certain nombre de créneaux seront réservés aux financeurs publics (Université, Lycées, Collèges), la mairie sera gestionnaire et pourra répartir le créneaux restants. Nous adresserons donc notre demande formelle au mois de Juin 2021 comme chaque année pour les 3 SAE actuelles.
- **Organisation de compétitions** : Le club a une longue expérience d'organisation de compétitions. Toutefois depuis un certain nombre d'années nous n'en organisons plus eu égard aux lourdeurs d'organisation. Pourtant ces événements participent à la promotion de la ville et de son territoire. Mme ALLARD a exprimé son intérêt pour le renouvellement de ce type d'évènements. Un groupe de travail va se mettre en place associant le département des Sports et les clubs intéressés pour organiser des épreuves.
- **Rénovation du mur des Glaisins et de la salle de pan** : Des travaux de remise à neuf sont à prévoir compte tenu de l'ancienneté des installations. Le club a donc proposé de mettre son expérience dans le domaine au service de la mairie pour élaborer un projet de rénovation du mur et du pan qui pourrait intégrer la création d'un club house dédié au club. »

Véronique LEGRAND suggère de construire un mur extérieur pour continuer à s'entraîner en Automne et au Printemps, notamment en ces périodes d'épidémie.

Le Président va intégrer cette suggestion dans la réflexion engagée avec la Mairie.

Marie-Christine LISET demande si le mur des Glaisins est toujours adapté aux différentes compétitions.

Hubert POLICARD précise qu'actuellement les caractéristiques du mur ne permettent que des compétitions de niveau départemental.

L'Assemblée Générale approuve le Projet d'Activités 2020/2021 à l'unanimité

## 9. Vote du montant de la cotisation 2021/2022

Exposé du Président :

« Le montant de cotisation est représentatif de la participation financière de tous les adhérents (même de ceux qui ne souscrivent qu'une formule adhésion-licence) au pot commun du club.

Ce montant doit être approuvé en Assemblée Générale (cf. Statuts).

Ce montant est resté inchangé depuis de très nombreuses années.

Il a été revalorisé de + 2,25 €, pour le porter à **27 €** pour la saison 2020/2021.

Ce montant inclut les 3 € versés à la FFME pour l'assurance RC. La revalorisation de + 1,50 € (en 2020/2021 et 2021/2022) de l'assurance RC de la FFME est répercutée en sus sur les cotisations des adhérents.

Le Conseil d'Administration, réuni le 09/11/2020, propose unanimement de maintenir la cotisation à 27 € pour l'année 2021/2022. »

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le maintien de la cotisation annuelle au montant de 27 €.

## 10. Élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration

Exposé du Président :

« Rappel des statuts : « L'association est administrée bénévolement par un Conseil d'Administration composé de 4 à 20 membres élus à main levée, à la majorité relative des votants présents ou représentés. La durée du mandat des membres du Conseil d'Administration est de 3 ans. Le renouvellement a lieu par tiers chaque année, les membres sortants sont rééligibles. »

Le Conseil d'Administration en place de 13 membres a été élu lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 18 Novembre 2019. A savoir :

Hughes de CALIGNON, président du club

Thibaut COUDERT, vice-président

Vincent BIC, trésorier

Nicolas GUIDONI, trésorier adjoint

Jacqueline KRAFT, secrétaire

Hélène SOULAS, secrétaire adjointe

Audrey BARRAL, membre du CA

Maëlys BARRAL, membre du CA

Agnès BONNET, membre du CA

Marie DEXPERT, membre du CA

Sandrine ÉDOUARD, membre du CA

Antonin FOREST, membre du CA

Thibaut VAILLANT, membre du CA

En application des statuts, 1/3 des membres du CA doit être renouvelé chaque année, soit 4 membres pour l'effectif actuel de 13 membres.

Les 4 membres sortants sont :

Hughes de CALIGNON,

Hélène SOULAS

Antonin FOREST  
Thibaut VAILLANT

Parmi eux trois membres se représentent :

Hughes de CALIGNON  
Hélène SOULAS  
Antonin FOREST

A ce jour une candidature a été reçue :

Julien LOISEAU

Soit les quatre candidatures suivantes par ordre alphabétique :

Hughes de CALIGNON (candidat sortant)  
Antonin FOREST (candidat sortant)  
Julien LOISEAU  
Hélène SOULAS (candidate sortante) »

Marie Christine LISET remercie les administrateurs de leur implication en cette période quelque peu chaotique.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la liste des quatre candidatures.

Au terme du vote la composition du nouveau Conseil d'Administration (13 membres) est la suivante, par ordre alphabétique :

BARRAL Audrey,  
BARRAL Maëlys,  
BIC Vincent,  
BONNET Agnès,  
COUDERT Thibaut,  
de CALIGNON Hughes,  
DEXPERT Marie,  
ÉDOUARD Sandrine,  
FOREST Antonin,  
GUIDONI Nicolas,  
KRAFT Jacqueline,  
LOISEAU Julien,  
SOULAS Hélène.

La prochaine réunion de Conseil d'Administration procèdera à l'élection du Bureau.

## 11. Désignation d'Hubert POLICARD comme membre d'honneur

Exposé du Président :

« Extrait des statuts du club :

**« 7.2 – Membres d’Honneur :** *L’Assemblée Générale de l’Association peut conférer, sur proposition du Conseil d’Administration, le titre de membre d’honneur à toutes personnes physique ou morale ayant rendu des services remarquables à l’Association. Les membres d’honneur sont dispensés de la part de cotisation revenant au club. Ils participent aux assemblées générales et, sur invitation du président, aux réunions du Conseil d’Administration, avec voix consultative. »*

En application de l’article 7.2 des statuts le Conseil d’Administration propose à l’Assemblée Générale de désigner Hubert POLICARD comme membre d’honneur compte tenu de son engagement personnel dans la création, la vie, le développement et le rayonnement du club. Cette mesure exprime à Hubert toute la reconnaissance du club pour son dévouement tout au long de ces années.

Le club assumera ses frais de cotisation et d’inscription FFME.

Le Conseil d’Administration, réuni le 28/09/2020, a approuvé cette proposition à l’unanimité. »

De nombreux adhérents saluent l’initiative du Conseil d’Administration et expriment leurs remerciements à Hubert POLICARD pour son dévouement au club. Ils le manifestent par une salve d’applaudissements lors de la visioconférence.

L’Assemblée Générale approuve à l’unanimité la désignation d’Hubert POLICARD comme membre d’honneur de l’Association ROC EVASION ANNECY, dans les conditions indiquées ci-dessus.

## 12. Informations et questions diverses

Exposé du Président :

« Le club propose aux adhérents d’acheter des tenues de sport (Gilet à Capuche et Tee-Shirt), pour eux-mêmes et leurs proches, marquées aux couleurs du club. Il ne s’agit pas pour le club d’une opération commerciale visant à s’assurer le recettes complémentaires, notre marge étant très limitée, mais plutôt de renforcer l’image et l’identification du club et de ses adhérents. Ce sont ceux que nous portons ce soir. Ils ont mis en vente aux prix de **13 €** (*attention erreur dans le document envoyé par mail du 14/11/2020*) pour le Tee Shirt et **37 €** pour le Gilet à Capuche. Les prix pourront éventuellement être revus à la baisse selon la quantité commandée. »

Le paiement se fait uniquement par carte bancaire. La commande auprès du fournisseur ne sera engagée qu’à partir du moment où nous aurons une précommande en ligne de votre part de 50 unités. La distribution des vêtements sera organisée au niveau des cours et à la permanence du

secrétariat.

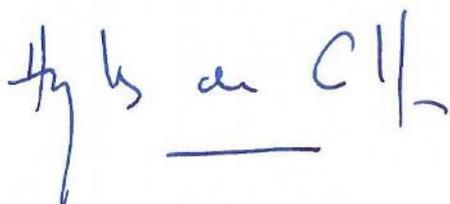
Vous pouvez vous en procurer avec la « Boutique en Ligne » du site internet du club (*dernier item du menu à droite*) à partir d'aujourd'hui, et ce jusqu'au 31/01/2021. »

Le Président souligne la patience et la persévérance de Marie DEXPERT pour mener cette opération à bien. Il la remercie pour son travail et son efficacité.

---

L'ordre du jour étant épuisé la séance est close à 20 h 30.

A Annecy le 7 Décembre 2020  
Le Président  
**Hughes de CALIGNON**

Handwritten signature of Hughes de Calignon in blue ink, consisting of stylized initials and a horizontal line.

A Annecy le 7 Décembre 2020  
La Secrétaire  
**Jacqueline KRAFT**

Handwritten signature of Jacqueline Kraft in blue ink, featuring a large, stylized 'K' and a long horizontal stroke.